



Communauté de Communes
du Haut Allier

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 10 DECEMBRE 2015**

**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU
10 DECEMBRE 2015 à 20 H 30**

RELEVÉ DES DEBATS ET DES DECISIONS

Présents : MME Bernadette MOURGUES, Pome CASTANIER, Myriam MARTIN, M. Pierre MARTIN, Serge BRAJON, Guy ODOUL, Alain GONY, Philippe PIN, Lionel CELLARIER, Jean-Louis BRUN, Daniel CELLARIER, Guy MALAVAL, Gérard SOUCHON, Dominique CHOPINET, Alain GAILLARD, Daniel BACON, Raymond MARTIN, Joël ROUX, Guy MAYRAND.

Absents excusés : Anthony MARTIN.

Pouvoirs : Marc OZIOL à Guy MALAVAL Olivier ALLE à Pome CASTANIER
Laurence MARTINEZ à Guy MAYRAND

Secrétaire de séance : Daniel CELLARIER

Compte-rendu du 29 septembre 2015 :

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu de la réunion du Conseil de Communauté du 29 septembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

1) **Décision Modificative n° 1 sur Budget annexe 2015 de la Maison de l'Enfance de Langogne – Haut Allier :**

Sur proposition de Monsieur le Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

DONNE SON ACCORD à la mise en œuvre de la Décision Modificative n° 1 suivante sur le budget annexe 2015 de la Maison de l'Enfance de Langogne – Haut Allier :

DECISION MODIFICATIVE N° 1 SUR BUDGET 2015 DE LA MAISON DE L'ENFANCE					
FONCTIONNEMENT					Observation
Chapitre	Article	Libellé	Dépenses	Recettes	
012	64162	Emplois d'avenir	9 000.00 €		Remplacement arrêt de travail
	6454	Cotisations aux ASSEDICS	2 500.00 €		
013	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		11 500.00 €	
TOTAL			11 500.00 €	11 500.00 €	

DONNE MANDAT à Monsieur le Président pour effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre des présentes décisions.